



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du 27 septembre 2018, à 20h30

Présents : Christine ANTONSANTI, Pierre-Marie DESGROLARD, Pierre-Franck CHEMACK, Jean-François OLIVE, Alexandre BELTRAMINI, Yves ALVAREZ, Marie-Thérèse WHEELER, Evann CALVETE et Jean-Marc DERY

Absents excusés : Marie-Thérèse LACOURT, Jean-Baptiste LAURENT, Frédéric JOUBERT

Absent : Jean-Louis GRANITI, Claude CARLE.

Madame Lahitia COSANDEY, Secrétaire de Mairie assiste au Conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-François OLIVE

Madame Christine ANTONSANTI, Maire, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 28/08/2018 est lu puis adopté à l'unanimité des membres du Conseil présents.

9-1-2018 Délibération demande de fonds de concours sur investissement à la Communauté de Communes Tarn-Agout

Une première demande pour cette année a déjà été votée par le Conseil. Néanmoins la CCTA a demandé des ajustements sur cette liste et, d'autre part, il est proposé d'inclure dans cette demande des dépenses supplémentaires : la rénovation du toit de la garderie et le curage des fossés, endommagés après la tempête qui a provoqué des glissements de terrain.

Le tableau définitif, validé par la CCTA, des demandes sur les fonds de concours est le suivant :

Fournisseur	TTC	HT	REPRISE	HT APRES REPRISE MATERIEL	Dept	CCTA	Autof	
Woodstock	5 138,64 €	4 281,97 €				1 307,00 €	2 974,97 €	4 281,97 €
E6tem	3 314,02 €	2 761,68 €			1 105,00 €	828,00 €	828,68 €	2 761,68 €
Bardou	10 226,64 €	8 522,20 €			3 409,00 €	2 556,00 €	2 557,20 €	8 522,20 €
E6tem	1 219,68 €	1 016,40 €			0,00 €	508,00 €	508,40 €	1 016,40 €
CMA Habitat	11 418,72 €	9 515,60 €			3 806,24 €	2 854,68 €	2 854,68 €	9 515,60 €
CAMAS	788,75 €	657,29 €			0,00 €	328,65 €	328,65 €	657,29 €
Castorama	122,29 €	101,91 €			0,00 €	50,95 €	50,95 €	101,91 €
France équipement	899,62 €	749,68 €			0,00 €	374,84 €	374,84 €	749,68 €
Larue verre	738,49 €	615,41 €			0,00 €	307,70 €	307,70 €	615,41 €
	2 549,15 €	2 124,29 €			0,00 €	1 062,15 €	1 062,15 €	2 124,29 €
Cravero	13 548,00 €	11 290,00 €	3 490,00 €	7 800,00 €	3 120,00 €	2 340,00 €	2 340,00 €	7 800,00 €
Cravero	16 400,00 €	13 666,67 €			5 467,00 €	4 099,00 €	4 100,67 €	13 666,67 €
ECTP	31 105,20 €	25 921,00 €			14 342,40 €	5 789,00 €	5 789,60 €	25 921,00 €
SARL TESTA TP	1 050,00 €	875,00 €			0,00 €	437,50 €	437,50 €	875,00 €
						22 843,47 €		

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

9-2-2018 Délibération Décision Modificative n°3 (prêt relais, achat défibrillateur, facture E6TEM pas d'opération affectée)

✓ Arrivée de Monsieur Claude CARLE

Cette décision modificative comporte plusieurs volets :

- **Décision modificative pour la mise en sécurité des appareillages de l'école**

Cette opération avait été prévue sur le budget, mais sans opération. Pour pouvoir lui affecter une opération (ce qui est souhaitable et demandé par le Trésorier), il faut faire ce jeu d'écriture.

- **Décision modificative pour l'achat du défibrillateur**

L'achat de cet appareil a été reporté plusieurs fois et ne figure pas dans le budget de cette année. La décision modificative consiste à corriger cet oubli. L'appareil est installé et fonctionnel sous l'auvent de la face nord de la mairie (côté du triangle du communal)

- **Décision modificative pour le remboursement d'un prêt relais.**

Pour financer le chantier de l'école en 2017 (salle d'activité, nouvelles toilettes, rénovation du préau), nous avons souscrit un emprunt à taux fixe de 80 100 € et un prêt relais de 107 112 € sur 2 ans. Ce dernier montant correspond aux subventions que nous avons demandées à l'Etat (dans le cadre de la Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux (DETR) et au département.

Organisme	Subvention initiale	Subvention versée			
DETR (Etat)	87 796,00 €	26 339,00 €	acompte à mairie	2 856,00 €	différence notifié/versé
		58 601,00 €	solde à la banque		
		84 940,00 €			
Département	45 654,00 €	22 827,00 €	1ère tranche à mairie	22 827,00 €	2ème tranche à venir

Montant du prêt relais : 87 796,00 € - 26 339,00 € + 45 654,00 € = 107 111 €.

Nous avons signé des cessions de créances pour les deux subventions. Or :

Le département nous a versé directement une première moitié de la subvention (22 827 €), remettant la seconde moitié à l'année prochaine.

Le solde de la subvention DETR après acompte a été versé à la banque (58 601 €) conformément à la cession de créance. Le total s'élève à 84940 €. La subvention initiale notifiée était de 87796 € soit une différence de 2856 €.

Nous devons passer les écritures correspondantes et reverser la part de subvention versée par le département à la banque.

Il est également proposé par Mme le Maire de solder en anticipation le prêt relais par un versement de 49 702.68 € afin d'apurer cette dette. Cette opération est rendue possible par notre solde de trésorerie (à ce jour, 236 061.27 €). En tout état de cause, ce remboursement devra avoir lieu avant l'an prochain. Même si le gain en termes d'intérêts économisés est minime (de l'ordre de 155 €), l'avantage de cette opération anticipée est de clarifier les finances de la commune pour les investissements futurs, en faisant diminuer son taux d'endettement.

Organisme	Montant emprunt	Remboursements effectués		Reste à payer	
Crédit Agricole	107 112,00 €	58 026,46 €	capital déjà remboursé	49 085,54 €	capital restant à payer
		574,54 €	intérêts déjà remboursés	617,14 €	intérêts restant à payer
		58 601,00 €		49 702,68 €	remboursement anticipé

La délibération est approuvée à 9 voix POUR et 1 ABSTENTION.

9-3-2018 Délibération autorisant la cession d'un tracteur Renault D30

Ce tracteur de 1957 a été repris à 3 490 € par l'entreprise CRAVERO lors de la négociation du récent achat de matériel d'entretien (tracteur, débrousailluse, épareuse).

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

La séance est levée à 22h28

Mme Christine ANTONSANTI	Mr Pierre-Marie DESGROLARD	Mr Jean-Louis GRANITI <i>Absent</i>	Mr Pierre-Franck CHEMACK	Mr Jean-François OLIVE
Mme Marie-Thérèse LACOURT <i>Absent Excusé</i>	Mr Alexandre BELTRAMINI	Mr Yves ALVAREZ	Mme Marie-Thérèse WHEELER	Mr Jean-Baptiste LAURENT <i>Absent Excusé</i>
Mr Claude CARLE	Mr Evann CALVETE	Mr Jean-Marc DERY	Mr Frédéric JOUBERT <i>Absent Excusé</i>	